



COMMUNE DE PONT DE ROIDE - VERMONDANS

A CONSERVER  
pour information

# COLLECTE DES DÉCHETS

Janvier  
2017

**Un seul ramassage par semaine : LE MARDI**  
**Rappel : ne les déposer qu'après 19 heures le lundi soir.**

En application du schéma départemental de coopération intercommunale du 29 mars 2016, adopté dans le cadre de la loi du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRÉ), un nouvel établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) dénommé Pays de Montbéliard Agglomération (P.M.A.) est créé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, et ceci, suite à la fusion obligatoire des cinq communautés de communes du Pays de Montbéliard.

Ainsi, depuis le 31 décembre 2016 le syndicat intercommunal d'élimination et la valorisation des ordures ménagères (S.I.E.V.O.M.) est dissout et la compétence est reprise par le nouveau P.M.A.

**Le Service Public lié à l'élimination des déchets ne change pas pour l'année 2017.**

Pour toute réclamation relative aux collectes des Ordures Ménagères et encombrants et du fonctionnement de la déchetterie, contacter les services de P.M.A. : **03 81 31 84 99** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h. Ensuite la Mairie de Pont de Roide - Vermondans (03 81 99 42 42).

## A LIRE ATTENTIVEMENT ET RESPECTER LES CONSIGNES POUR RÉDUIRE LA FACTURE **QUOI ? OÙ ? QUAND ?**

### DÉCHETTERIE

Où ? Vermondans sortie route de Dambelin.

#### Quels produits ?

- Tous les déchets non recyclables : matelas, sommiers, lavabos, tonte, vieilles fenêtres, etc.
- ferraille, métaux non ferreux
- électroménager (petits et gros)
- matériaux de démolition, terre, gravats
- bois et ses dérivés, branchages
- peinture, vernis ...
- gros cartons pliés (pour commerçants et particuliers)
- huile de friture
- huile de vidange
- pneus, batterie

**Quand ?** Lundi de 14 h à 19 h\*  
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h\*  
Vendredi de 14 h à 19 h\*  
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h\*

Se présenter exclusivement aux heures d'ouverture.  
Un gardien vous accueillera.

### Pas d'ordures ménagères

\* 17 h 30 de novembre à mars inclus.

### RAMASSAGE A DOMICILE DES DÉCHETS VERTS

**Quand ?** Le mardi de 14 h à 16 h 30 (sauf décembre, janvier, février)

**Comment ?** - S'inscrire par téléphone en Mairie, au 03 81 99 42 42  
- Etre présent lors du passage.

**Combien ?** 10 €, 27 €, 57 €, par enlèvement selon le volume.

Mise à disposition chez l'habitant du vendredi après-midi au lundi matin d'une benne déposable : - 7 m<sup>3</sup> : déchets verts, 45 € le week-end.

### ACQUISITION DE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Se renseigner à la déchetterie

30 % de nos ordures ménagères sont biodégradables et transformables en compost

Composteur en plastique	315 litres	15 euros
Composteur en bois	365 litres	30 euros

**Modèles exposés à la DÉCHETTERIE**

### 4 POINTS "R"

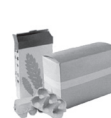
- Rue des Bouleaux • "Vieux Moulin"
- Stade de Vermondans • Allée Jean Moulin

Ces conteneurs sont mis à votre disposition pour le tri sélectif. Ne rien déposer au sol sous peine d'amende (lire arrêté ci-après)



#### VERRE

Bocal de conserve  
Bouteille de jus de fruits  
Bocal de cornichons  
Bouteille en verre  
Pot de confiture...



#### CARTON

Carton coloré  
Boîte mouchoirs  
Carton brun  
Cartonnette  
Boîtes de céréales...



#### FLACONNAGE

Bouteille d'eau, boîte de conserve métal, bouteille de soda, flacon de produits ménagers, d'hygiène, bouteille de sirop en métal, brique alimentaire, bouteille de lait, cannette en aluminium, aérosol...

**Conteneurs Relais :** tous les textiles et chaussures usagés, vêtements, linges de maison (tout tissu), maroquinerie bien emballés hermétiquement.  
Le Secours Catholique, à la Maison Paroissiale, est aussi un point de dépôt.

**Ne mettez donc pas ces produits à la poubelle.**  
**Ces matériaux sont triés par des mains humaines.**  
**Ne pas utiliser ces conteneurs pour l'élimination des autres déchets ménagers. Respectons leur travail.**  
**Ne rien déposer au sol.**

